



## L'éducateur de jeunes enfants est-il toujours un « funambule en crèche parentale » ?

(article paru dans La Gazette de l'Acepp n°108-109 – déc. 2013)

par *Didier Favre*, éducateur de jeunes enfants, ancien responsable national de formation à l'Acepp de 1991 à 2001, parent en crèche parentale pendant trois années. Il est actuellement psychosociologue-consultant à l'AFresc (75014) et à Kairos

### Didier Favre a marqué le réseau de l'Acepp entre 1991 et 2001 par son implication dans la conduite de formation et son travail sur la posture des professionnels en crèche parentale.

Animateur jusqu'en 1980, j'ai exercé comme « permanent » durant huit années dans une crèche parentale parisienne (*Babillages*, créée en 1979). J'avais restitué le contenu de cette « aventure » en 1991-92 dans une série d'articles ; pour La Gazette de l'Acepp ; titrée *L'Esprit funambule*<sup>1</sup> tant mon sentiment général du rôle du permanent me paraissait relever d'un **équilibre précaire**.

À l'époque, j'ai trouvé les crèches parentales parce que mon travail en crèche collective ne me satisfaisait pas. Bien sûr il y avait « les enfants », mais il m'était impossible de travailler avec les parents. C'était étrange d'avoir affaire aux enfants sans jamais pouvoir inclure les parents.

Et si je ne savais pas encore comment faire, je sentais que les échecs que je venais d'y vivre autour de la séparation parent-enfant tenaient pour partie à la clôture de ces structures et de leur centration exclusive sur « l'Enfant ». J'attendais autre chose de mon travail. Je voulais que mes valeurs se retrouvent dans l'exercice de mon métier : je voulais à ce moment-là quelque chose qui fasse **sens commun et communauté**. J'avais déjà une conviction forte du côté de l'autogestion de par mes expériences passées et je croyais **possible de réunir autour de l'enfant et de faire société**.

### La posture particulière du professionnel en crèche parentale

La rencontre s'est faite par hasard. En répondant à des annonces, j'ai été conquis par le fait que les parents à *Babillages* cherchaient un professionnel qui... ne le soit pas trop, autour d'un mot d'ordre « l'éducation, c'est notre affaire ! ». J'ai adhéré de suite, même si les débuts ont été plutôt difficiles. Car, même en cherchant la convergence de nos valeurs, **les parents – même copains – restaient les employeurs** et, au quotidien, la mission confiée était contrôlée par tous les parents à la fois avec des exigences contradictoires. **Il était compliqué de s'y retrouver avec toutes ces places du « parent »** : employeur « collectif », adhérent, président, bénévole, militant, membre de l'équipe éducative, animateur musical, cuisinier, père/mère de l'enfant et usager du service, sans oublier les copains. **Cependant ma situation de salarié n'était pas plus simple : moi aussi je me retrouvais avec des places multiples** et des enjeux qui débordaient mon rôle de salarié. Il y avait des tensions constantes entre ces niveaux et puis, de guerre lasse, on avait fini par me dire que j'étais « juste un moyen pour eux de recevoir les subventions ». Stupeur ! Il fallait en sortir pourtant, parce que j'y croyais à ce projet **avec** des parents auprès des enfants !

Il nous a fallu trois années pour y voir clair. Les tensions se sont enfin relâchées quand j'ai compris qu'il fallait **distinguer les temps, les places et les fonctions**. Et que mon rôle était de « garantir » le **projet collectif en tant que « permanent », d'être « référent » du quotidien pour laisser la place aux parents**. Pour **établir la complémentarité des**

<sup>1</sup> *L'Esprit funambule* est en ligne sur le site de l'Acepp.

**interventions parents-professionnels**, il nous fallait opérer cette distinction et aussi pour permettre au « projet parental » de durer au-delà des fondateurs !

J'étais convaincu du bien-fondé de la coopération parents-professionnels pour le groupe d'enfants. Et c'est bien ce passage de relais dans le projet qui reste le plus délicat : le professionnel est celui qui reste

quand tous les parents sont partis. Quelques années suffisent pour s'approprier ce projet, en faire une structure sans participation parentale, municipalisée ou autre. Et malheureusement, c'est facile, il suffit d'être patient pour obtenir un pouvoir sans partage ! Alors comment maintenir ce projet vivant en faisant que chacun y conserve sa marge de manœuvre au nom d'un projet plus grand que soi ?

### La coéducation, un projet partagé

Une crèche parentale ne peut s'en sortir en tant que groupe, que si elle repose sur des professionnels dont l'identité est déjà stabilisée sur des valeurs fortes, l'Enfant bien sûr et sur la conviction que les **parents en tant que collectif sont les coacteurs des interventions au quotidien** auprès des enfants. Autrement dit, il faut des professionnels qui soient convaincus de l'intérêt politique et social d'un projet partagé. Si on souhaite ici parler de coéducation, c'est qu'on reconnaît **la pluralité des modalités éducatives familiales AVEC la nécessité d'un projet commun** qui dépasse les intérêts individuels des familles autour d'une seule question : de quoi les enfants ont-ils besoin pour bien vivre à la crèche ? Et tout cela est bien connu aujourd'hui...

Ce que je n'avais pas mesuré à l'époque, c'est la dimension de la citoyenneté, **l'implication dans les liens**, celle des parents, celle des professionnels, c'est à dire **l'enjeu de la réciprocité**, qui sous-tend la **coopération**. Aujourd'hui, avec une **lecture anthropologique**, celle du don et de la reconnaissance<sup>2</sup>, ce **niveau premier des liens** m'apparaît dans toute sa force. Par exemple, je me rappelle que, dans des moments de tensions, les parents me disaient qu'ils étaient bénévoles et que moi aussi je devais accepter de faire des choses sans être payé. Incompréhension mutuelle quand le niveau d'implication sociale (lien social de proximité) rencontre celui du travail (contrat de salarié). Car entre « payer/être payé pour un service » de proximité et « rendre service », qui fait quoi et pourquoi ? Comprendre ici que ce qui maintient les « liens sociaux » sont ces liens de réciprocité (la famille, les amis, ces cadeaux qu'on se fait, ces « petits » services qu'on se rend entre voisins ou encore la participation à une fête de crèche, week-end ou crèche verte, etc.). **Ce qui fait « lien social » est ce que chacun donne en « donnant de soi-même »**, signifiant aux autres « tu peux compter sur

moi. » Bien évidemment, les parents, qui le vivent au quotidien avec les autres parents, attendent du professionnel, salarié, cette même générosité dans ces moments exceptionnels où chacun va donner au-delà de ce qui est « attendu » : du temps, de la nourriture au-delà du nécessaire, du plaisir... Alors, même si le professionnel « récupère », il ne prend pas tout son dû et ne compte pas tout car « ce qui est donné n'a pas de prix », même si bien sûr chacun reste libre et juge de ce qu'il peut ou veut « donner » et partager.

C'est comme les cadeaux, la condition *sine qua non* est de se sentir libre de donner ou de recevoir sans obligation de retour. Ici, être généreux, c'est **donner un plus qui corresponde à l'enjeu non-économique** de ce mode d'accueil (liens symboliques). Ce n'est pas de l'ordre du contrat mais bien... du lien social. Oui, la crèche parentale et le réseau Acepp ne peuvent fonctionner que si les salariés aussi sont généreux... toujours au nom du lien et dans un pari de la confiance a priori « tu pourras toujours compter sur moi » !

Aujourd'hui encore, ce que j'ai acquis avec cette expérience constitue le socle de mes savoirs de consultant et les perspectives initiales tracées par *L'esprit funambule* m'ont mises sur la voie d'autres idées fertiles : **démarche coopérative, pouvoir partagé, don-dette-réciprocité, implication citoyenne**. Pour moi, tout le projet de la crèche parentale est contenu dans cette configuration en carré, des pôles et des responsabilités distinctes qui doivent s'ajuster continuellement pour le mieux-être possible des enfants... et de la société toute entière : car il s'agit bien d'un modèle de développement et d'une alternative économique et sociale !

Didier FAVRE, Nanterre le 22 octobre 2013

<sup>2</sup> Cf. Le livre de Jacques T. Godbout, « Ce qui circule entre nous - Donner, recevoir, rendre », Seuil, 2007.